



## TITE-LIVE ET LES MALADIES PESTILENTIELLES

DIANE RUIZ-MOIRET  
UNIVERSITÉ LYON 2 – HISOMA UMR 5189  
SORBONNE-UNIVERSITÉ

### Résumé

Nous nous intéressons ici au vocabulaire utilisé par l'historien Tite-Live pour nommer et décrire les maladies pestilentielles, dont l'*Histoire Romaine* atteste la fréquence et la gravité dans la Rome antique. L'historien emploie six substantifs (*pestilentia*, *morbis*, *pestis*, *clades*, *malum* et *tabes*), dont l'usage spécifique lui permet d'insister tour à tour sur tous les aspects de la peste. L'étude de ce lexique et sa comparaison avec certains passages des traités de Celse et de Pline révèlent la précision des descriptions de Tite-Live et nous invitent à réévaluer l'intérêt qu'il porte aux connaissances médicales qui se développent en son temps.

### Abstract

*This paper is interested in the vocabulary used by the historian Livy to name and describe the pestilential diseases, of which his work *Ab Urbe Condita* testifies the frequency and gravity in ancient Rome. Livy uses six different substantives (*pestilentia*, *morbis*, *pestis*, *clades*, *malum* and *tabes*), the specific use of which allows him to insist on all aspects of pestilence. The study of this lexicon and its comparison with certain passages of Celsus and Pliny reveal the precision of Livy's descriptions and invite us to reevaluate his interest in the medical knowledge developing in his time.*

« Pourquoi Tite-Live ? » est sans doute la première question que soulève le titre donné à cette étude. Le choix de cet auteur, historiographe *a priori* dépourvu de connaissances spécifiques en matière de médecine, peut en effet susciter l'étonnement. Il s'explique en premier lieu par le fait que l'histoire des pestilences romaines de l'époque républicaine dépend essentiellement des mentions annalistiques contenues dans l'*Histoire Romaine*<sup>1</sup> : on constate pourtant qu'il s'agit d'un phénomène qui influence toutes les dimensions de la vie quotidienne des Romains ainsi que le développement de leur cité<sup>2</sup>. De manière régulière, en effet (jusqu'à plusieurs fois dans la même année) les maladies pestilentielles viennent frapper Rome de plein fouet, décimant les hommes et les bêtes, affolant les esprits qui ne savent que penser de ce fléau que la médecine ne cerne pas encore.

D'autre part, l'attention que l'historien porte à la description de ces pestilences est particulièrement frappante. On relève en effet dans son œuvre la présence de trente-et-un épisodes de pestilences, répartis entre 641 av. J.-C. et 175 av. J.-C., c'est-à-dire entre les livres 1 et 41 – la seconde décennie étant perdue. La répartition de ces mentions dans l'œuvre de Tite-Live n'est pas uniforme : sur ces trente-et-un épisodes, dix-neuf se trouvent dans la première décennie (entre 645 av. J.-C. et 295 av. J.-C.) ; inversement, les livres 21 à 24 et 31 à 37 ne contiennent aucun récit, et même aucune mention d'épidémie. On constate cependant que leur répartition chronologique est, quant à elle, globalement homogène : un épisode au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., huit épisodes au V<sup>e</sup> siècle, dix au IV<sup>e</sup>, six au III<sup>e</sup> et six au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>3</sup>. Dans ces trente-et-un passages, la pestilence tantôt constitue l'élément principal du récit (c'est le cas par exemple lors de la seconde Guerre Punique, lorsqu'une épidémie frappe les Romains alors qu'ils font le siège de Syracuse<sup>4</sup>), tantôt elle est simplement mentionnée, comme une circonstance malheureuse accompagnant le déroulement d'un autre épisode de la vie de la cité<sup>5</sup>.

Par ailleurs, de nombreux passages de l'*Histoire Romaine* témoignent que les maladies pestilentielles, à cause de leur caractère à la fois meurtrier et inexplicable, sont souvent comprises par les Romains comme des manifestations

---

<sup>1</sup> ANDRÉ 1980.

<sup>2</sup> HARPER 2018.

<sup>3</sup> Ce constat est expliqué simplement par le fait que tous les livres de l'*Histoire Romaine* ne recouvrent pas le même nombre d'années.

<sup>4</sup> TITE-LIVE 25, 26, 7-15.

<sup>5</sup> TITE-LIVE 10, 47, 1.

de la colère divine (*ira deum*) et parfois considérées comme des prodiges<sup>6</sup>. À ce titre, elles reçoivent souvent « procuration<sup>7</sup> » selon un processus administratif et religieux très strict que Tite-Live nous rapporte<sup>8</sup>, afin d'apaiser la colère des divinités irritées, d'obtenir la paix des dieux (*pax deorum*) et la cessation de la maladie<sup>9</sup>. Cependant, c'est aussi à l'époque où Tite-Live<sup>10</sup> compose son ouvrage que se développe dans la pensée romaine une conception médicale plus rationnelle de la peste, dont on trouve la trace notamment dans le traité de médecine de Celse<sup>11</sup> et dans l'*Histoire Naturelle* de Pline<sup>12</sup>. La peste constitue donc un phénomène au carrefour entre le pathologique et le sacré : c'est ce qui fait son intérêt, mais c'est aussi par là qu'elle diffère de ce que nous nommons aujourd'hui une « épidémie ». De fait, dans la pensée médicale antique, le terme de « peste » renvoie à des catégories nosologiques qui ne recoupent que de façon partielle le phénomène épidémique tel que nous le connaissons aujourd'hui : c'est avant tout un fléau que les populations subissent et qui peut être compris, d'un point de vue religieux, comme une punition divine, ou bien, d'un point de vue médical, comme une infection générale de l'air<sup>13</sup>, sans que la question de la contagion entre les individus ne soit jamais évoquée dans les textes médicaux.

Nous allons donc ici prendre le parti de nous intéresser spécifiquement au vocabulaire que Tite-Live utilise dans son œuvre pour désigner ces pestes, afin d'essayer par là de mieux cerner la conception qui est la sienne. Comment Tite-Live parle-t-il des pestes et, en conséquence, comment les conçoit-il ? Dans quelle mesure les connaissances médicales qui se développent à son époque influencent-elles sa perception de ce fléau ?

\*\*\*

<sup>6</sup> Nous retenons ici la définition du prodige romain établie par SANTANGELO 2011 et SATTERFIELD 2015, c'est-à-dire un événement surnaturel avertissant les Romains d'un danger grave et imminent, qui peut être éloigné par la pratique de cérémonies expiatoires ordonnées par les différents collèges de prêtres.

<sup>7</sup> On désigne par « procuration », en latin *procuratio*, l'ensemble des mesures prises par les autorités religieuses et politiques de Rome afin de conjurer et d'expié ces prodiges et d'obtenir la *pax deorum* en apaisant ainsi les divinités irritées.

<sup>8</sup> TITE-LIVE 22, 1.

<sup>9</sup> Voir notamment TITE-LIVE 4, 25, 3-6 et 7, 27, 1.

<sup>10</sup> C'est-à-dire entre 31 av. J.-C. et 17 ap. J.-C.

<sup>11</sup> CELSE 1, 10 ; 3, 7 pour les passages qui traitent spécifiquement de la peste.

<sup>12</sup> PLINE, *HN* 36, 1-5.

<sup>13</sup> HIPPOCRATE, *Vents* 6.

Dans les trente-et-un passages de l'*Histoire Romaine* où des pestilences sont décrites ou mentionnées, Tite-Live utilise six termes pour les désigner, que l'on peut passer rapidement en revue par ordre décroissant de fréquence.

Le premier terme, et le plus fréquent puisqu'il apparaît à quarante-six reprises<sup>14</sup>, est *pestilentia*. Dans les emplois qu'en fait Tite-Live, il s'agit, semble-t-il, de la manière la plus générale de désigner la peste. Tite-Live n'en produit pas de définition systématique, mais une expression peut néanmoins nous donner un indice sur le sens général qu'il donne à ce terme :

*Accessit et ad haec pestilentia, commune malum, quod facile utrorumque animos auerteret a belli consiliis.*

« À cela vint encore s'ajouter une *peste*, mal commun, qui, d'un côté comme de l'autre, détourna facilement les esprits des opérations militaires<sup>15</sup>. »

Nous sommes ici dans le contexte du siège de Syracuse, ville alliée aux Romains depuis la fin de la première Guerre Punique, mais dont les Carthaginois cherchent à prendre possession afin d'en faire une base pour la reconquête de la Sicile : la lutte entre les deux partis est interrompue par une violente peste, que Tite-Live rapporte de manière très précise, en s'inspirant pour beaucoup du récit que fait Thucydide de la peste d'Athènes<sup>16</sup>. L'historien y rapporte notamment les facteurs qu'il juge responsables de la maladie :

*Ac primo temporis ac loci uitio et aegri erant et moriebantur ; postea curatio ipsa et contactus aegrorum uolgabat morbos.*

« Et d'abord c'était par la faute de la saison et de l'endroit qu'ils tombaient malades et mouraient ; mais ensuite, le soin lui-même et le contact des malades propageaient le mal<sup>17</sup>. »

Il livre également un tableau saisissant de la ville frappée par la peste : les funérailles incessantes, l'insensibilité des survivants, la propagation implacable du mal et la peur qu'elle engendre. Il semble que le groupe nominal en apposition *commune malum* ait ici une valeur définitoire : il précise et développe le sens de *pestilentia*. Ce terme semble donc pour Tite-Live<sup>18</sup> désigner

<sup>14</sup> À l'échelle des trente-cinq livres de l'*Histoire Romaine* qui nous sont parvenus, ce terme est donc employé assez rarement.

<sup>15</sup> TITE-LIVE 25, 26, 7. Sauf mention contraire, les traductions ont été réalisées par nos soins.

<sup>16</sup> La proximité entre les deux textes est importante à la fois sur le fond (origine de la maladie, effets sur les corps et sur les esprits) et sur la forme (texte très dramatique). Cf. SIMON-MAHÉ 2010.

<sup>17</sup> TITE-LIVE 25, 26, 8 (trad. Nicolet-Croizat, CUF).

<sup>18</sup> Cette expression ne semble pas se retrouver à l'identique dans les textes médicaux latins. Elle apparaît néanmoins employée dans un sens métaphorique, pour désigner un esprit de discorde

particulièrement un « mal commun », c'est-à-dire qui s'applique toujours à une communauté et non à un individu seul : c'est cette définition, qui est propre à l'historien et dont nous aurons l'occasion d'approfondir la compréhension, que nous adopterons par la suite pour parler de « peste ».

On constate par ailleurs que l'arrivée de la peste est souvent associée dans le texte livien à la famine. Soit que les deux calamités frappent en même temps :

*Dein duo simul mala ingentia exorta, fames pestilentiaque, foeda homini, foeda pecori.*

« C'était également à cause de deux maux terribles qui éclatèrent en même temps, la famine et la peste, funestes pour l'homme, funestes pour l'animal<sup>19</sup>. »

... soit que la « maladie commune » détourne la population des travaux agricoles<sup>20</sup>, causant par là une disette :

*Pestilentem annum inopia frugum, neglecto cultum agrorum, ut plerumque fit, exceptit.*

« À cette année de peste succéda une disette, comme il arrive souvent, car la culture des champs avait été négligée<sup>21</sup>. »

Cette expression *fames pestilentiaque*, fréquente dans le texte de Tite-Live<sup>22</sup>, n'est pas sans rappeler le λιμός και λοιμός grec, quoique l'euphonie qui caractérise l'expression grecque soit absente du côté latin. Le couple famine/peste est présent très tôt dans la littérature grecque – depuis les *Travaux et les Jours* d'Hésiode<sup>23</sup>, où la famine et la peste, par ailleurs souvent personnifiées ou divinisées<sup>24</sup>, constituent deux calamités qui se conjuguent dans le châtement divin réservé à la cité où règne la violence. On voit que les deux catastrophes s'accumulent sans que leurs rapports soient systématiquement explicités. Cette conception prévaut également à l'époque grecque classique chez Hérodote (8, 115), mais aussi dans le récit de la « peste d'Athènes » de Thucydide, où l'historien n'a pas explicité les rapports entre λιμός et λοιμός<sup>25</sup>. On retrouve cette même conception dans le premier extrait cité de

---

et de sécession qui se répand dans un groupe d'individus, chez CICÉRON (*Verr.* 2, 1, 39), AULU-GELLE (*NA* 2, 12, 1) et LUCRÈCE (5, 1346).

<sup>19</sup> TITE-LIVE 3, 32, 2.

<sup>20</sup> Voir notamment TITE-LIVE 4, 25, 4 et 4, 52, 3.

<sup>21</sup> TITE-LIVE 5, 31, 5.

<sup>22</sup> TITE-LIVE 3, 32 ; 4, 25 ; 4, 52 ; 5, 31 ; 6, 21. Cf. ANDRÉ 1980, p. 4.

<sup>23</sup> HÉSIODE, *Op.* 240-247.

<sup>24</sup> Voir notamment HÉSIODE, *Theog.* 227.

<sup>25</sup> JOUANNA 2006.

Tite-Live (3, 32, 2), où famine et peste sont présentées comme deux calamités indépendantes, dont les effets sont pourtant conjugués pour le malheur de Rome. Le deuxième passage cité, cependant, présente une analyse différente de la situation, qui se retrouve également dans le témoignage de Denys d'Halicarnasse<sup>26</sup> : l'historien ne se contente plus d'additionner les calamités que la proximité de leurs noms grecs rapproche, il propose une réflexion sur leur origine et le lien de cause à effet qui les unit. Lorsque la maladie vient à frapper les paysans en masse, ceux-ci, par la force des choses, délaissent la culture des champs, provoquant indirectement une disette, voire une famine, à la saison suivante. Dans ce schéma, c'est donc la peste qui est cause de la famine : Tite-Live n'envisage jamais le raisonnement inverse, selon lequel la famine explique indirectement la peste en rendant les corps plus vulnérables à la maladie<sup>27</sup>.

Le deuxième terme employé le plus fréquemment pour qualifier une épidémie est le substantif masculin *morbis*. À l'échelle de l'œuvre de Tite-Live, ce terme, qui désigne de manière générale une maladie ou un désordre physique, apparaît beaucoup plus fréquemment<sup>28</sup> que *pestilentia* – cela tient, sans doute, au fait que son emploi, outre les pestes, recouvre aussi tous les autres types de maladies. Toutefois, lorsqu'il intervient dans le cadre spécifique de la description d'une peste, comme c'est le cas à vingt-cinq reprises<sup>29</sup> dans l'œuvre de Tite-Live, il permet à l'auteur d'insister de manière objective sur l'aspect pathologique du fléau, en le caractérisant spécifiquement comme une maladie qui frappe chaque individu dans son corps, alors que l'emploi de *pestilentia* signifie, en une vision plus large et plus générale, le désastre qui ravage la cité :

*Per ignota capita late uagata est uis morbi.*

« La violence de la maladie se répandit surtout dans la classe obscure<sup>30</sup>. »

*Eo anno grauis pestilentia incidit in urbem agrosque, quae tamen magis in longos morbos quam in peritiales euasit.*

« Cette année-là, une grave peste s'abattit sur la ville et les campagnes, qui cependant donna lieu à des maladies plutôt longues que mortelles<sup>31</sup>. »

<sup>26</sup> DENYS D'HALICARNASSE, *Ant. Rom.* 10, 53, 7-8 : διήλθε δ' οὐ μόνον τὴν Αἰκανῶν, ἀλλὰ καὶ τὴν Οὐολούσκων καὶ τὴν Σαβίνων γῆν, καὶ σφόδρα ἐκάκωσε τοὺς ἀνθρώπους, ἐκ δὲ τούτου συνέβη καὶ τὴν χώραν ἀγεώρητον ἀφεθεῖσαν λιμὸν ἐπὶ τῷ λοιμῷ συνάσαι, « [La peste] ravagea non seulement le pays des Éques et des Volsques, mais également celui des Sabins, et emporta beaucoup d'hommes. En conséquence, la culture de la terre fut délaissée, et la famine vint s'ajouter à la peste ».

<sup>27</sup> GALIEN envisage cette hypothèse notamment dans son traité *De febrium differentiis* 1, 4.

<sup>28</sup> Rien que dans la première décennie, on relève plus de trente occurrences de ce terme, dont onze au livre 3. Voir notamment 3, 2, 1 ; 3, 6, 1...

<sup>29</sup> C'est-à-dire environ un tiers des emplois du terme dans l'*Histoire Romaine*.

<sup>30</sup> TITE-LIVE 3, 6, 7.

Ce deuxième texte montre bien la différence entre les deux termes : *pestilentia* désigne de manière générale le fléau qui frappe la ville (non seulement la maladie, mais également la crainte et l'incompréhension qu'elle suscite, la destruction qu'elle provoque) ; *morbus* semble désigner spécifiquement l'aspect pathologique de la peste, c'est-à-dire les souffrances physiques qu'elle cause à l'échelle de chaque individu. Avec le terme *morbus*, la peste entre donc réellement dans le domaine de la maladie.

Les deux termes *pestis* et *clades*, apparaissent fréquemment dans l'ouvrage de Tite-Live et sont parfois utilisés spécifiquement pour désigner des pestilences (respectivement à sept et six reprises, leur usage est donc nettement moins fréquent que celui de *pestilentia* et *morbus*). Contrairement à ce que nombre de traductions laissent croire, l'emploi du terme *pestis* ne signifie pas que nous avons affaire à la maladie que nous nommons aujourd'hui « peste » et qui, d'après les travaux du professeur M. Grmek, était vraisemblablement inconnue dans l'Antiquité classique, au moins jusqu'en 531 ap. J.-C., date de l'épidémie de Justinien qui constituerait la première véritable peste bubonique<sup>32</sup>. Au contraire, ces deux termes – *pestis* et *clades* – attirent l'attention du lecteur sur un autre aspect des maladies pestilentiellles : il s'agit cette fois de désigner toute espèce de destruction, fléau ou catastrophe, dont la peste peut en effet être un exemple :

*Magna tamen clades in urbe agrisque promiscua hominum pecorumque pernicie accepta.*

« Néanmoins la catastrophe fut grande dans la ville et la campagne, car le fléau frappait indifféremment les hommes et les bêtes<sup>33</sup>. »

*Multo tamen vis maior pestis Poenorum castra quam Romana <adfecerat>.*

« Toutefois, le désastre frappa le camp des Carthaginois avec plus de violence que le camp romain<sup>34</sup>. »

Ces termes, dont la proximité sémantique justifie ici le rapprochement, sont donc surtout employés lorsqu'il s'agit de montrer la capacité destructrice de la peste et ses conséquences meurtrières. Les verbes qui y sont associés – *accepta [est]* et *adfecerat* – insistent d'ailleurs sur la passivité des Romains, forcés de subir le fléau dont ils sont frappés et contre lequel ils ne peuvent se défendre. Ici le versant pathologique de la peste a finalement peu d'intérêt, ce qui importe est son caractère dévastateur, qui menace la cité autant que pourrait le faire une guerre. De fait, non seulement elle rend la ville vulnérable et l'empêche de se défendre face à ses ennemis, mais Tite-Live rapporte aussi que les

<sup>31</sup> TITE-LIVE 28, 23, 6.

<sup>32</sup> GRMEK 1994, p. 33 et 138 et HARPER 2018.

<sup>33</sup> TITE-LIVE 4, 25, 4.

<sup>34</sup> TITE-LIVE 25, 26, 12.

institutions romaines furent modifiées à la suite d'une peste particulièrement meurtrière : en 392 av. J.-C., suite à une peste, six tribuns militaires avec puissance de consuls furent institués afin d'éviter que Rome ne manquât de magistrats pour la gouverner si l'un d'entre eux venait à tomber malade<sup>35</sup>. Cette modification dans les institutions montre combien la menace que représente la peste était prise au sérieux.

De manière générale, il semble donc que *clades* et *pestis* sont des termes dont l'usage pour désigner une maladie pestilentielle apparaît comme subjectif : il repose sur une évaluation personnelle de la part du locuteur du degré de puissance, du pouvoir dévastateur de la peste et de la gravité des effets qu'elle produit sur un peuple ou une cité<sup>36</sup>. Inversement, le terme *pestilentia* semble être plus « objectif » et est associé aux aspects visibles et manifestes de la peste : nature et violence du mal, origine et développement. Cette différence de sens est visible notamment si l'on compare les deux textes cités précédemment (25, 26, 7 et 25, 26, 12), issus tous deux de la même description de la peste de Syracuse de 212 av. J.-C.

Dans cette vue d'ensemble du vocabulaire des maladies pestilentielles utilisé par Tite-Live, une place particulière doit également être réservée à *malum*, terme qui se trouve au centre de ce que nous avons identifié comme une définition livienne de la peste. Issu de la substantivation de l'adjectif *malus*, ce terme, dans son acception la plus large, désigne tout type de maux, malheurs ou calamités dont la maladie (pestilentielle ou non) peut être un exemple. Outre l'expression *commune malum*, que nous avons déjà évoquée auparavant, il apparaît à sept reprises dans l'*Histoire Romaine* pour désigner une peste, seule ou associée à d'autres fléaux, au premier rang desquels se trouve la famine :

*Pestilentiam inopia frugum et uolgatam utriusque mali famam anno insequente multiplex bellum excepit.*

« La famine succéda à la peste, et, l'année suivante, de nombreuses guerres éclatèrent suite à la propagation de la rumeur de ces deux maux<sup>37</sup>. »

Tout comme *pestis* et *clades*, l'emploi de *malum* permet donc, de manière subjective, d'insister sur le caractère destructeur et terrifiant d'une maladie pestilentielle :

*Marcellus, ut tanta uis ingruebat mali, traduxerat in urbem suos.*

« Marcellus, devant une attaque du *mal* si violente, avait transféré ses soldats dans la ville<sup>38</sup>. »

<sup>35</sup> TITE-LIVE 5, 31, 9.

<sup>36</sup> STOK 1999, p. 27.

<sup>37</sup> TITE-LIVE 6, 21, 1. Voir également 3, 32, 2, texte cité *supra*.

<sup>38</sup> TITE-LIVE 25, 26, 15 (trad. Nicolet-Croizat, CUF).



Cependant, contrairement à *pestis* et *clades*, l'emploi de *malum*, souvent attesté dans la littérature médicale<sup>39</sup>, permet également d'insister sur l'aspect pathologique du fléau, au point que ce terme a été considéré par certains comme un synonyme de *morbus*<sup>40</sup> :

*Si qua eius mali quies ueniat, ut anno ante, ut semper alias, sociis opem laturos.*

« Si le mal laisse quelque répit on portera, comme l'année précédente, comme en toutes circonstances, du secours aux alliés<sup>41</sup>. »

Dans ce passage du livre 3 de l'*Histoire Romaine*, il semble que l'emploi de *malum* permet d'insister à la fois sur la maladie en elle-même, qui accable les Romains au point de les empêcher de porter secours aux Herniques face aux Èques et aux Volsques, mais également sur la catastrophe générale qu'elle représente pour Rome et ses alliés, vulnérables et incapables de se défendre militairement face à leurs ennemis habituels<sup>42</sup>. Le substantif *malum* occupe donc une place tout à fait originale au sein du vocabulaire des maladies pestilentielles : il semble mêler et rassembler d'une part le caractère subjectif propre à *pestis* et *clades*, d'autre part la dimension pathologique de *morbus*, pour désigner finalement une expérience personnelle du désastre général qu'est la maladie. Plus tard dans l'œuvre de Tite-Live, le choix de ce terme pour exprimer l'impact de la maladie sur l'esprit de ceux qui en sont victimes paraît en ce sens particulièrement significatif :

*Postremo ita adsuetudine mali efferauerant animos, ut non modo lacrimis iustoque comploratu prosequerentur morbos [...].*

<sup>39</sup> On en relève plus de deux cents attestations dans l'ouvrage de Celse.

<sup>40</sup> TLL 8.229.78, s. u. *malum*.

<sup>41</sup> TITE-LIVE 3, 6, 5. Voir également 19, 10, 1 : *Iam comitiorum appetebat tempus cum a P. Licinio consule litterae Romam allatae se exercitumque suum graui morbo adflictari, nec sisti potuisse ni eadem uis mali aut grauior etiam in hostes ingruisset*, « Déjà approchait la période électorale, quand le consul Publius Licinius fit parvenir à Rome une lettre : lui-même et son armée étaient victimes d'une grave maladie et il leur eût été impossible de se maintenir si un mal d'une violence égale, voire supérieure, ne se fût abattu sur l'ennemi » (trad. François, CUF).

<sup>42</sup> TITE-LIVE 3, 6, 7 : *Non diutius se in Hernico hostis continuit; pergat inde infestus in agros Romanos, etiam sine belli iniuria uastatos. Vbi cum obuius nemo ne inermis quidem fieret, perque omnia non praesidiis modo deserta sed etiam cultu agresti transirent, peruenere ad tertium lapidem Gabina uia*, « Mais l'ennemi ne s'attarda pas chez les Herniques : il porta les hostilités sur le territoire de Rome, déjà dévasté même sans les horreurs de la guerre. Là, ne trouvant même pas de civils devant lui et traversant des régions non seulement privées de défenseurs, mais même vides de toute activité rurale, il s'avança jusqu'à trois milles de Rome sur la route de Gabie » (trad. Baillet, CUF).

« À la fin, l'habitude du *mal* avait tellement endurci les âmes que non seulement on n'accompagnait plus les défunts des larmes et des lamentations qui leur sont dues [...]»<sup>43</sup>. »

L'emploi de *malum* permet ici d'exprimer l'horreur que la peste inspire aux soldats, et plus précisément la manière dont le contact prolongé avec la maladie générale et la mort imprime sa marque dans l'esprit de chacun d'entre eux, au point de perturber la tradition des rites funéraires.

D'un point de vue sémantique, les substantifs utilisés par Tite-Live pour désigner les maladies pestilentielles pourraient donc s'organiser de la manière suivante, sous réserve des risques et des inexactitudes que présente invariablement toute tentative de systématisation excessive :

	Conscience individuelle	Conscience globale – à l'échelle de la cité
Description subjective	<i>malum</i>	<i>pestis, clades</i>
Description objective	<i>morbis</i>	<i>pestilentia</i>

Dès lors, l'expression *pestilentia, commune malum* (25, 26, 6) que nous avons isolée comme étant un premier élément de définition de la peste, se trouve investie d'un sens nouveau. Il ne s'agit pas simplement d'une « maladie commune » (*communis morbus*), c'est-à-dire d'une même pathologie identifiable par une série de symptômes objectifs et répandue dans une population ou sur un territoire, ni d'un « fléau commun » (*communis pestis*), c'est-à-dire d'une catastrophe terrifiante qui frapperait une cité tout entière sans que sa nature soit précisée, mais bien d'un « mal commun » (*commune malum*) : une maladie, répandue dans une population ou sur un territoire, et interprétée subjectivement comme une véritable catastrophe, qui inspire horreur et effroi, et frappe chaque individu dans son corps et son esprit.

À trois reprises enfin, Tite-Live utilise le terme de *tabes* ou son doublet poétique<sup>44</sup> *tabum* pour désigner une maladie qui se propage dans Rome. Il convient ici d'évoquer l'origine de ce terme, qui est employé initialement en latin pour signifier l'état physique intermédiaire entre liquide et solide qui précède, par exemple, la fonte totale de la neige ou de la cire. De manière plus générale, le terme est aussi utilisé pour désigner deux des principaux aspects du processus de fonte. D'une part, le dépérissement, la disparition du corps qui fond, d'autre part, la liquéfaction, l'humidité – éventuellement le pourrissement dans le cas d'une

<sup>43</sup> TITE-LIVE 25, 26, 7 (trad. Nicolet-Croizat, CUF).

<sup>44</sup> Voir VIRGILE, *G.* 3, 557 ; *Aen.* 3, 626 ; 8, 197 ; 9, 471.

matière organique<sup>45</sup>. Tite-Live utilise parfois ce terme dans son sens premier de « ramollissement<sup>46</sup> », mais, comme d'autres historiens<sup>47</sup>, il l'emploie également pour décrire une peste qui frappe un peuple ou une cité :

*Mortuique aegros aegri ualidos cum metu, tum **tabe** ac pestifero odore corporum conficerent.*

« Et les morts accablaient les malades, les malades ceux qui étaient encore sains, d'une part par la crainte, d'autre part par le pourrissement et l'odeur pestilentielle de leurs corps<sup>48</sup>. »

*Nec corpora modo adfecta **tabo**, sed animos quoque multiplex religio.*

« Et les corps n'étaient pas seuls frappés d'épuisement, les esprits aussi étaient touchés par toutes sortes de croyances<sup>49</sup>. »

Le deuxième passage et le balancement *nec corpora modo [...] sed animos quoque* qui le structure montrent bien que le terme *tabes* désigne ici ce que la peste fait subir aux corps, et non la manière dont elle frappe les esprits. Il semble dans ce cas que *tabes*, s'éloignant finalement assez peu de sa signification initiale, ne désigne pas tant la peste en général qu'un de ses symptômes en particulier : le dépérissement général des organismes que la maladie a portés au dernier degré de l'épuisement. On constate alors que l'emploi de ce terme permet à l'auteur de ramener la peste à sa dimension la plus corporelle et la plus réaliste, celle des corps en proie à la corruption et à la putréfaction. *Tabes* conserve donc en quelque sorte sa « valeur symptomatique<sup>50</sup> », et ce nouveau terme rend souvent sensible l'aspect répugnant, dégoûtant, de la peste.

\*\*\*

<sup>45</sup> DEBRU 1988.

<sup>46</sup> TITE-LIVE 21, 36, 6 : *Per nudam infra glaciem fluentemque **tabem** liquescentis niuis ingrediebantur*, « On marchait sur une couche inférieure de glace vive, et dans la boue liquide qu'avait formée la neige en fondant ».

<sup>47</sup> Voir notamment TACITE, *Ann.* 12, 50, 8.

<sup>48</sup> TITE-LIVE 25, 26, 11.

<sup>49</sup> TITE-LIVE 4, 30, 9.

<sup>50</sup> Dans le traité de Celse *De la Médecine*, on rencontre le terme *tabes* employé dans trois sens principaux. L'auteur l'emploie d'abord pour traduire littéralement le nom de la maladie que les Grecs nomment *phtisis* (2, 1, 8). Il désigne également en 3, 22, 1-31 trois variétés de maladies consomptives dont la phtisie (ἀτροφία καχεξία φθίσις) : il s'agit en réalité de maladies de la dénutrition, dont le propre est de « faire fondre » le corps. Enfin *tabes* est employé régulièrement dans le traité pour désigner « l'état d'épuisement qui suit les maladies les plus graves, généralement irréversible et dernière étape avant la mort » (DEBRU 1988, p. 27). Voir en ce sens CELSE 4, 12, 7 pour une maladie de l'estomac, CELSE 8, 9, 1 pour les fractures des côtes avec ulcération.

À l'issue de ce relevé succinct, une première remarque s'impose : le vocabulaire qui désigne la peste est extrêmement général et Tite-Live n'utilise presque jamais de termes appartenant au lexique médical pour la décrire et la caractériser. La seule exception à cette règle semble se trouver en 4, 30, 8, où l'auteur désigne une maladie par le terme *scabies* (*scabie alia absumpta*), souvent traduit en français par « gale » ; toutefois, malgré la précision de la terminologie, la maladie désignée était à la fois mal connue et mal soignée par les médecins antiques<sup>51</sup>. Pour le reste, Tite-Live ne prétend jamais poser de diagnostic médical sur la situation et se risque même rarement à entrer dans le détail des symptômes. Toutefois, l'alliance et la complémentarité des différents termes généraux que nous avons relevés donnent lieu à des descriptions saisissantes et remarquablement précises des pestilences, dans la mesure où elles révèlent les caractéristiques de la maladie et les différents niveaux de son développement.

En ce sens, l'alternance des emplois de *pestilentia* et de *morbus* est particulièrement remarquable, car elle reflète en réalité un changement de point de vue dans la description de la peste. *Pestilentia* et, dans une certaine mesure, *pestis* et *clades*, expriment et décrivent la peste comme un fait global, compréhensible à l'échelle de la cité en termes de diffusion et de propagation dans le temps et dans l'espace, remarquable par le nombre de personnes touchées. Par opposition, *morbus* rend compte d'un autre niveau de développement de la maladie, celui du corps des malades pris individuellement dans leurs souffrances. Un passage du premier livre de Tite-Live à propos du règne de Tullius Hostilius est particulièrement représentatif de ce double niveau dans la description de la peste :

*Haud ita multo post pestilentia laboratum est. Vnde cum pigritia militandi oreretur, nulla tamen ab armis quies dabatur a bellicoso rege, salubriora etiam credente militiae quam domi iuuenum corpora esse, donec ipse quoque longinquo morbo est implicitus.*

« Peu de temps après, une peste se déclara, qui fit naître chez les hommes la répugnance des guerres. Cependant leur roi belliqueux ne leur laissait aucun repos, car il estimait que les camps militaires étaient, pour les corps des soldats, plus sains que leurs maisons, jusqu'à ce qu'il soit lui aussi atteint par une maladie de longue durée<sup>52</sup>. »

<sup>51</sup> Quoique traduit la plupart du temps en français par « gale », *scabies* désigne pourtant bien autre chose que notre gale moderne. Souvent employé dans des textes non-médicaux, ce terme semble, de manière plus générale, désigner une maladie commune aux hommes et aux animaux, caractérisée par de violentes démangeaisons souvent compliquées d'ulcérations et fréquente chez les enfants – symptômes qui sont en réalité caractéristiques de la plupart des affections prurigineuses. Pour une description médicale de la maladie et des remèdes à y apporter, voir CELSE 5, 16 ; PLINIE, *HN* 17, 75 et CASSIUS FÉLIX 15, 1-2. Malheureusement ces descriptions ne se recoupent pas, et diffèrent même sensiblement d'un auteur à l'autre. Voir FRIEDMAN 1948 ; FRAISSE 2005.

<sup>52</sup> TITE-LIVE 1, 31, 5.

Il est visible ici que le vocabulaire utilisé par Tite-Live rend compte de deux niveaux de perception de la peste : le premier est global et à l'échelle de la cité, il décrit la maladie qui se développe dans la ville et touche tour à tour les soldats qui s'y trouvent en les dégoûtant des combats. Le second est individuel et subjectif, il se concentre sur le mal qui porte atteinte au corps de Tullius Hostilius, le fait souffrir et le pousse finalement à comprendre et partager les réticences de ses soldats. Ici la description met en valeur le fait que la maladie se développe en même temps à différents niveaux : elle est en cela extrêmement réaliste, puisque c'est le propre de la peste d'ébranler tant l'individu que le groupe. La combinaison astucieuse de ces termes généraux permet donc ici une description précise non seulement de la maladie, mais aussi de la manière dont elle frappe les individus et leurs esprits et nous montre que Tite-Live a, sur le plan sociologique, une conception très exacte de la peste, qu'il met au service de la précision et de l'exactitude de son récit.

D'autres indices nous montrent que Tite-Live n'a pas seulement une compréhension très fine de la peste, mais qu'il montre aussi un intérêt réel pour les connaissances médicales qui se développent à Rome à son époque.

Le passage précédent (1, 31, 5) nous fournit le premier d'entre eux. De fait, l'argument développé de prime abord par Tullius Hostilius lorsqu'il est confronté à la maladie de ses soldats mérite lui aussi que l'on s'y arrête : comment expliquer l'idée selon laquelle le séjour des camps serait plus sain (*salubriora*) que leurs maisons situées dans la ville ? Le confinement et la promiscuité qui caractérisent en général le campement d'une armée font que cette idée nous semble aujourd'hui paradoxale. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées à ce sujet. La première consiste simplement à considérer que cet argument n'est qu'un prétexte sans fondement, inventé de toutes pièces par le roi belliqueux pour pousser son armée à poursuivre la guerre après la victoire qu'elle vient de remporter sur les Sabins : on constate d'ailleurs qu'il semble abandonner cette idée dès lors qu'il est lui-même frappé par le mal. Sans doute faut-il prendre en compte le caractère manipulateur du discours de Tullius Hostilius, sans qu'il paraisse toutefois suffisant pour expliquer l'idée de la salubrité des camps militaires. Peut-on alors envisager l'existence d'une médecine militaire déjà fort développée ? L'absence de sources littéraires et archéologiques ne permet pas d'affirmer qu'un service médical organisé existait dans les armées romaines à l'époque républicaine<sup>53</sup>, ni, *a fortiori*, à l'époque royale dont traite Tite-Live au livre 1 de son *Histoire Romaine*, pour laquelle il reconnaît d'ailleurs lui-même le caractère incertain<sup>54</sup> de ses sources. De plus, dans le contexte particulier d'une peste, on a du mal à comprendre comment des médecins pourraient parvenir sinon à soigner, du moins à contenir le

---

<sup>53</sup> SALAZAR 2000, p. 75.

<sup>54</sup> TITE-LIVE 6, 1.

mal dans un camp militaire tout en ignorant totalement comment faire de même dans une ville.

Peut-être, pour répondre à notre question initiale, faut-il prendre en compte l'émergence d'un concept nouveau dans la littérature médicale antique à l'époque où Tite-Live écrit : l'idée que l'espace urbain est malsain et pathogène, et que la vie de citadin comporte des incidences sur la santé<sup>55</sup>. Des traités hippocratiques comme celui des *Vents* ou de *Airs, Eaux, Lieux*, expliquent déjà que la localisation géographique d'une cité et le climat qui la caractérise sont des facteurs déterminants pour la santé, bonne ou mauvaise, des habitants. Mais c'est dans le traité de Celse, *De la Médecine*, que l'on trouve exprimée pour la première fois l'idée que l'environnement urbain est nuisible pour ceux qui y vivent<sup>56</sup>. Bruit incessant<sup>57</sup>, caractère vicié de l'air<sup>58</sup>, mauvaise qualité de l'eau<sup>59</sup>, rythme infernal de la vie sont autant de sources de mal-être ou de maladies pour les citadins. Cette perception de l'espace urbain comme une entité pathogène est, d'après Ph. Mudry, un phénomène essentiellement romain, dont le premier témoignage connu est le traité de Celse. Peut-être faut-il alors penser que c'est à cette conception, qui commence à se développer à Rome à l'époque où il écrit, que Tite-Live a été sensible en rédigeant l'intervention de Tullius Hostilius : on pourrait dès lors y voir une première marque de la sensibilité de Tite-Live aux théories médicales qui se développent à Rome en son temps<sup>60</sup>.

On note par ailleurs que, précisément dans le cadre de la description d'une peste, Tite-Live emploie parfois des termes *a priori* très généraux dans des acceptions beaucoup plus spécialisées qu'il n'y paraît, révélant ainsi un intérêt scientifique assez aiguisé. Comme nous l'avons constaté, il emploie de manière remarquablement précise le terme *tabes* lorsqu'il évoque une peste, donnant à voir à son lecteur l'état d'épuisement extrême des corps touchés par la maladie.

Un raisonnement similaire peut être fait à propos de certains emplois liviens du verbe *mouere*. Il s'agit là évidemment d'un verbe fondamental très largement utilisé par Tite-Live dans ses sens traditionnels de « mouvoir », « pousser »,

<sup>55</sup> MUDRY 1997.

<sup>56</sup> CELSE 1, 2, 1 : *At imbecillis, quo in numero magna pars urbanorum omnesque paene cupidi litterarum sunt, observatio maior necessaria est, ut, quod uel corporis uel loci uel studii ratio detrahit, cura restituat*, « Mais les gens faibles – au nombre de qui se trouve une grande partie des citadins et presque tous les intellectuels – doivent montrer plus de vigilance, de façon à restaurer à force d'attention ce que leur ôtent leur état physique, leur lieu de vie, ou leurs conditions d'études » (trad. Serbat, CUF).

<sup>57</sup> JUVÉNAL 3, 232-234 ; PLINE LE JEUNE, *Ep.* 1, 9, 7.

<sup>58</sup> SÉNÈQUE, *Ep.* 104, 1 et 6. Cette idée est particulièrement importante dans la mesure où, à l'époque où écrit Tite-Live, la médecine explique la peste par une corruption de l'air.

<sup>59</sup> HORACE, *Epist.* 1, 10, 20-21.

<sup>60</sup> Cette idée est d'ailleurs absente des passages des autres auteurs traitant de ce même épisode. Voir PLUTARQUE, *Num.* 22, 11-12 et Dion Cassius 2, 7, 5.

« remuer » ou « toucher ». Dans un cas cependant, au cours de sa description de la peste de Syracuse, l'historien utilise ce verbe dans le sens très rare d'« indisposer » ou « rendre malade »<sup>61</sup> :

*Intoleranda uis aestus per utraque castra omnium ferme corpora mouit.*

« Dans les deux camps, la chaleur excessive *indisposa* presque tous les organismes<sup>62</sup>. »

Un peu plus tôt déjà, on retrouve cette même expression « *corpora mouere* » dans le livre 21 de l'*Histoire Romaine*, lorsque Tite-Live décrit l'état de santé désastreux des troupes d'Hannibal à l'issue de la traversée des Alpes :

*Otium enim ex labore, copia ex inopia, cultus ex inluuie tabeque squalida et prope efferata corpora uarie mouebat.*

« De fait, le loisir succédant au travail, l'abondance à la disette, la propreté à la saleté et la boue<sup>63</sup> *indisposaient* diversement des organismes négligés et presque sauvages<sup>64</sup>. »

L'article consacré à *mouere* dans le *Thesaurus linguae Latinae* mentionne de nombreuses attestations de ce verbe dans l'expression « ébranler les sens » (*sensus mouere*)<sup>65</sup>. En revanche l'idée d'une indisposition du corps ou de l'une de ses parties semble, en l'état actuel de notre recherche, n'être attestée que chez Tite-Live, ainsi que chez Celse, à deux reprises, dans son traité *De la Médecine* :

*Si caput in sole protegit ne incendatur, neu subito ex repentino nubilo frigus id moueat.*

« Si l'on protège sa tête au soleil pour éviter l'insolation, et pour éviter que le froid ne l'*indispose* brusquement à la suite du passage soudain d'un nuage<sup>66</sup>. »

*Minimeque nubilo caelo sole aperiente se, committere ne modo frigus, modo calor moueat.*

« Et surtout, lorsque le soleil se découvre dans un ciel nuageux, prendre garde à ce que les alternances de froid et de chaud n'*indisposent* pas...<sup>67</sup> »

<sup>61</sup> DUTOIT 1948, p. 123.

<sup>62</sup> TITE-LIVE 25, 26, 7.

<sup>63</sup> On retrouve ici la signification de *tabes* explicitée à la note 40.

<sup>64</sup> TITE-LIVE 21, 39, 2.

<sup>65</sup> Voir notamment LUCRÈCE 3, 841 ; CICÉRON, *De or.* 3, 99 ; *Fin.* 2, 18.

<sup>66</sup> TITE-LIVE 1, 5, 2.

<sup>67</sup> TITE-LIVE 1, 2, 3. Marx relève dans son édition une lacune entre *se* et *committere*, ce qui rend difficile la construction de *moueat* (F. Marx, Leipzig, 1915 [= vol. 1 du *Corpus medicorum Latinorum*]).

Il est aussi frappant de constater que, chez Celse comme chez Tite-Live, l'indisposition de l'organisme résulte d'une alternance trop violente entre deux états extrêmes : le chaud et le froid chez Celse, le loisir et le travail, l'abondance et la disette chez Tite-Live. Il s'agit d'une préoccupation déjà présente dans les principes généraux de la diététique hippocratique, selon laquelle le fait d'introduire dans le régime des changements brutaux peut être très dangereux, surtout pour les organismes les plus faibles<sup>68</sup>.

Sans doute n'y a-t-il pas là un argument suffisant pour voir en Tite-Live un lecteur de Celse – et des autres traités de médecine publiés à la même époque et qui ne nous sont pas parvenus : la concordance chronologique rend à l'évidence la chose difficile, puisqu'on admet généralement que Celse rédigea son œuvre, notamment son traité de médecine, sous le règne de Tibère<sup>69</sup>, alors que Tite-Live meurt en 17 ap. J.-C., seulement trois ans, donc, après l'arrivée au pouvoir du successeur d'Auguste. On peut cependant penser que les connaissances médicales qui s'y trouvent avaient eu le temps de se répandre à Rome avant la publication de l'ouvrage, et voir dans l'usage de ces termes la trace de l'intérêt particulier que Tite-Live porte à la médecine et aux développements qu'elle connaît à son époque.

Il est cependant manifeste que l'historien tire profit des connaissances scientifiques qui se développent en son temps. Un témoignage ultérieur laisse en tout cas penser que Tite-Live ne se contentait pas toujours de peindre à grands traits les pestilences qui touchent Rome, mais qu'il accordait au contraire une attention toute particulière à leur description, et même, dans la circonstance qui est la nôtre, à leur identification. Ce témoignage nous est fourni par Quintus Serenus Sammonicus<sup>70</sup>, auteur, probablement dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>71</sup>, d'un poème didactique de 1107 hexamètres dactyliques, qui porte le titre de *Liber Medicinalis*. On peut y lire les vers suivants au livre 3, juste après un passage qui traite des furoncles :

*Horrendus magis est perimit qui corpora carbo :  
urit hic inclusus, uitalia rumpit apertus.  
Hunc ueteres olim uariis pepulere medellis.  
Tertia namque Titi simul et centesima Liui  
charta docet, ferro talem candente dolorem  
exactum aut poto raporum semine pulsum ;  
ni fieret, dixit, uix septem posse diebus  
uitam produci : tanta est uiolentia morbi. (718-725)*

<sup>68</sup> La réflexion la plus complète sur la nocivité d'un changement brusque de régime se trouve dans le traité du *Régime sur les maladies aiguës* (c. 9 et 10 Littré). Voir également JOUANNA 2008.

<sup>69</sup> Voir la préface de G. SERBAT dans Celse, *De la Médecine*, CUF, Paris, 1995.

<sup>70</sup> Voir DUTOIT 1948, p. 120.

<sup>71</sup> RUFFATO 1996.



« Plus terrible encore est le charbon qui fait périr les corps : à l'intérieur<sup>72</sup>, il brûle, et une fois ouvert, il détruit les organes vitaux. Jadis, les anciens le combattirent par des remèdes variés. En effet, Tite-Live nous enseigne dans son cent-troisième livre qu'une douleur de ce genre fut supprimée par le fer rouge ou chassée par une infusion de semences de raves. Il était impossible, dit-il, de prolonger de plus de sept jours la vie de ceux qui en étaient infectés : si grande est la violence de cette maladie<sup>73</sup>. »

Les deux verbes *docet* et *dixit* nous assurent ici que Sammonicus fait bien référence dans ce passage à l'œuvre de Tite-Live, et plus particulièrement à son livre 103, dans lequel il décrivait vraisemblablement une épidémie<sup>74</sup> de charbon ainsi que les remèdes connus de la médecine de son époque pour éloigner le mal. Si ce livre 103 ne nous a malheureusement pas été conservé, on peut savoir malgré tout grâce aux sommaires qui nous sont parvenus qu'il contenait, entre autres, le récit de la défaite de Catilina et de ses compagnons à Pistoria en 62 av. J.-C., l'accession de César au consulat, le départ en exil de Cicéron, les premières campagnes de César en Gaule et le triomphe de Pompée sur les enfants de Mithridate. E. Dutoit<sup>75</sup> émet à cet égard l'hypothèse que c'est à l'occasion du récit des campagnes de César en Gaule, et plus particulièrement en Gaule Narbonnaise, que Tite-Live mentionne le charbon et les différentes manières de le soigner. De fait, Pline l'Ancien, au livre 26 de son *Histoire Naturelle*, écrit à propos du charbon :

*L. Paullo Q. Marcio censoribus primum in Italia carbunculum euenisse annalibus notatum est, peculiare Narbonensis prouinciae malum.*

« Il est écrit dans les annales que ce fut pendant la censure de Lucius Paullus et de Quintus Marcus que le charbon, maladie particulière à la province de la Narbonnaise, est apparu à Rome<sup>76</sup>. »

On comprend donc bien la logique du raisonnement d'E. Dutoit, sans pour autant pouvoir affirmer catégoriquement que l'évocation de cette maladie ait été liée au séjour de César en Gaule Narbonnaise.

Qu'en est-il à présent des soins que propose Tite-Live face à cette maladie ? Ils résident dans l'association de deux remèdes : la cautérisation, ainsi qu'une infusion de semences de raves. Pour ce qui est de la cautérisation, on constate que

<sup>72</sup> Le charbon, ou maladie charbonneuse, est une maladie infectieuse causée par une bactérie. Les malades présentaient des lésions cutanées noirâtres ressemblant à du charbon, d'où le nom de l'infection. Voir notamment WITKOWSKI – PARISH 2002.

<sup>73</sup> Voir RUFFATO 1996.

<sup>74</sup> PLINE (*HN* 36, 3) nous révèle que le mal se propageait très vite, par le contact d'un simple baiser.

<sup>75</sup> DUTOIT 1948, p. 119.

<sup>76</sup> PLINE, *HN* 36, 4, 1.

les prescriptions de Tite-Live s'accordent avec celles des médecins de son époque, qui recommandent d'y recourir le plus vite possible. Ainsi Celse :

*Nihil melius est quam protinus adurere ; neque id graue est : nam non sentit, quoniam ea caro mortua est.*

« Le meilleur traitement consiste à cautériser sur-le-champ, et cela peut se faire sans gravité, étant donné que le malade ne sent rien puisque ses chairs sont mortes<sup>77</sup>. »

Pline l'Ancien est certes moins pressant que Celse, mais ses recommandations sur la manière de traiter le charbon sont identiques :

*Causticis namque curabatur, ni usque in ossa corpus exustum esset, rebellante taedio.*

« C'est en effet par des caustiques qu'on le traitait, et si l'on ne cautérisait pas jusqu'aux os, le mal revenait<sup>78</sup>. »

Si le texte de Sammonicus est exact, on a donc ici un témoignage précieux de l'intérêt que Tite-Live portait à la médecine, qui semble recouper les premières conclusions de notre étude lexicale. Pour ce qui est de l'infusion de semences de raves, il est plus difficile de retrouver la source de Tite-Live – à supposer que le témoignage de Sammonicus soit exact à ce sujet. De fait, ni Pline l'Ancien, ni Celse, ni Caton l'Ancien, ni même Galien plus tardivement ne font mention d'un tel remède dans le traitement de la maladie charbonneuse. Pline l'Ancien, dans le chapitre de son *Histoire Naturelle* consacré aux raves (18, 34), mentionne seulement que leurs feuilles, macérées avec du lait de femme, purgent les yeux et éclaircissent la vue<sup>79</sup>. Nous en sommes donc réduits aux conjectures les plus maigres sur le sujet, le plus raisonnable étant sans doute encore de penser qu'il s'agit là d'un remède propre à la médecine traditionnelle romaine telle qu'elle est décrite, par exemple, dans le *De re rustica* de Caton.

Quelle que soit l'origine de cette infusion de rave, il n'en demeure pas moins que le témoignage de Sammonicus atteste bien de l'intérêt que Tite-Live porte aux développements de la médecine de son époque : pour ce qui est de la maladie charbonneuse, les connaissances dont il fait preuve sont en tout cas absolument conformes à celles des médecins contemporains.

<sup>77</sup> CELSE 5, 28, 1.

<sup>78</sup> PLINE, *HN* 26, 3, 1.

<sup>79</sup> PLINE, *HN* 18, 34 : *Tertiam speciem siluestrem appellauere, in longitudinem radice procurrente, raphani similitudine et folio anguloso scabroque, suco acri, qui circa messem exceptus oculos purget medeaturque caligini admixto lacte mulierum*, « On appelle sauvage la troisième espèce ; elle a une racine qui s'étend en longueur ; elle ressemble au raifort ; elle a la feuille anguleuse et rugueuse, un suc acide qui, recueilli vers le temps de la moisson, nettoie les yeux et éclaircit la vue, si on y mélange du lait de femme » (trad. Le Bœuffle, CUF).

\*\*\*

Loin du manque de précision dont il a souvent été taxé, Tite-Live fait donc preuve, du moins dans la description des pestilences, d'un souci du détail et de l'exactitude tout à fait remarquable. Cette précision est manifeste d'abord grâce à des choix lexicaux particulièrement judicieux : par la combinaison de termes généraux et par la connaissance de certaines acceptions scientifiques et médicales particulières, l'historien parvient véritablement à mettre la peste sous les yeux de son lecteur. Insistant tour à tour sur le désastre, comparable à celui que pourrait causer une guerre, que la peste produit dans la ville, sur la maladie qui vient frapper chaque individu dans son intimité physique, sur l'effroi que cause ce fléau lorsqu'il s'abat sur Rome, Tite-Live montre tous les aspects de la peste. Quelles sont les raisons de cet intérêt si poussé ? Nous en sommes sur ce point réduits aux hypothèses. Sans doute est-il dû à la combinaison de plusieurs éléments : la sensibilité personnelle de l'auteur à un phénomène très impressionnant et auquel il est probable qu'il a été personnellement confronté, l'influence de Thucydide, Lucrèce et Virgile, qui ont fait de sa description de véritables morceaux de bravoure, et la volonté de peindre un tableau dont la précision puisse servir l'art du récit en suscitant l'effroi de son lecteur.

Une comparaison entre ces choix lexicaux et le vocabulaire de certains traités médicaux et scientifiques de l'époque (ceux de Celse et Pline, notamment) révèle par ailleurs l'intérêt que l'historien porte aux développements de la médecine qui ont lieu en son temps – intérêt qui semble être confirmé par le témoignage indirect de Sammonicus, à propos d'un passage perdu de Tite-Live.

Tite-Live évoque donc fort souvent les pestilences au sein des listes de prodiges advenus à Rome et, alors qu'il rapporte très fidèlement les procédés religieux instaurés dans le cadre de la procuration de ces « maladies communes », il passe le plus souvent sous silence l'aspect médical du phénomène, à savoir la description des symptômes et la tentative de diagnostic. L'étude du lexique de la peste dans son *Histoire Romaine* nous révèle pourtant que, malgré ces apparences, Tite-Live dispose vraisemblablement de connaissances techniques solides sur le sujet et qu'il s'est largement renseigné sur la manière dont les médecins de son époque abordent ces maladies – et ce dès les premiers livres de son œuvre. Tite-Live connaît donc bien les pestilences, leur versant religieux et leur versant médical, mais, suspendant en quelque sorte son jugement, il refuse – et c'est là exactement la même position que Thucydide dans sa description de la « peste d'Athènes » – de se prononcer sur les causes de la maladie tout au long de son ouvrage<sup>80</sup>. De fait, la double nature religieuse et pathologique du phénomène,

---

<sup>80</sup> TITE-LIVE 3, 8, 1 : *Inde paulatim, seu pace deum impetrata seu graiior tempore anni iam circumacto, defuncta morbis corpora salubriora esse incipere*, « Dès lors, soit qu'on ait

associée à la mauvaise compréhension des médecins antiques, qui l'expliquent grâce à la théorie de la contamination de l'air, constituent, selon les mots de J. Pigeaud, une « barrière épistémologique infranchissable<sup>81</sup> » qui empêche Thucydide, Tite-Live, et bien d'autres historiens après eux, de statuer sur les causes de ce « mal commun ».

### BIBLIOGRAPHIE

- ANDRÉ J.-M. 1980, « La notion de *Pestilentia* à Rome : du tabou religieux à l'interprétation préscientifique », *Latomus* 39, p. 3-16.
- DEBRU A. 1988, « Consommation et corruption : l'origine et le sens de *tabes* », in *Études de médecine romaine, Mémoires VIII du centre Jean-Palerne*, G. Sabbah (éd.), Saint-Étienne, p. 19-29.
- DUTOIT E. 1948, « Tite-Live s'est-il intéressé à la médecine ? », *Museum Helveticum* 5, p. 116-123.
- FRAISSE A. 2005, « *Scabies* dans les textes latins, problèmes d'identification et de traduction », *RPh* 79, p. 59-67.
- FRIEDMAN R. 1948, « *Scabies* in Antiquity », *Robinson Memorial Volume*, New York, p. 71-91.
- GRMEK M. 1994, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Paris.
- HARPER K. 2018, *Comment l'Empire romain s'est effondré : le climat, les maladies et la chute de Rome*, Paris.
- JOUANNA J. 2006, « Famine et pestilence dans l'Antiquité grecque », in *L'homme face aux calamités naturelles dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Actes du 16<sup>e</sup> colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-mer les 14 et 15 octobre 2005*, J. Jouanna, J. Leclant, M. Zink (éds), Paris, p. 197-219.
- 2008, « Le régime dans la médecine hippocratique : définition, grands problèmes, prolongements », in *Pratiques et discours alimentaires en Méditerranée de l'Antiquité à la Renaissance. Actes du 18<sup>e</sup> colloque de la*

---

obtenu la paix des dieux, soit que la saison la plus dangereuse soit désormais terminée, les corps qui avaient payé leur tribut à la maladie commencèrent à se rétablir ».

<sup>81</sup> PIGEAUD 1981.

- Villa Kérylos à Beaulieu-sur-mer les 4, 5 et 6 octobre 2007*, J. Jouanna, J. Leclant et M. Zink (éds.), Paris, p. 53-72.
- MUDRY Ph. 1997, « Vivre à Rome ou le mal d'être citoyen : réflexions sur la ville antique comme espace pathogène », in *Nomen Latinum. Mélanges de langue, de littérature et de civilisation latines offerts au prof. André Schneider*, D. Knoepfler (éd.), Genève, p. 97-108.
- PIGEAUD J. 1981, *La maladie de l'âme : étude sur la relation de l'âme et du corps dans la tradition médico-philosophique antique*, Paris.
- RUFFATO C. 1996, *La Medicina in Roma antica. Il « Liber medicinalis » di Quinto Sereno Sammonico*, Torino.
- SALAZAR Ch. 2000, *The Treatment of War Wounds in Graeco-Roman Antiquity*, Leiden – Boston.
- SANTANGELO F. 2011, « Pax Deorum and Pontiffs » in *Priests and State in the Roman World*, J. H. Richardson, F. Santangelo (eds.), Stuttgart, p.161-186.
- SATTERFIELD S. 2015, « Prodiges, the Pax Deum and the Ira Deum », *CJ* 110, p. 431-445.
- SIMON-MAHÉ M. 2010, « Tite-Live, lecteur de Thucydide ? », in *Ombres de Thucydide, la réception de l'historien depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX<sup>e</sup>. Actes des colloques de Bordeaux, les 16-17 mars 2007, de Bordeaux, les 30-31 mai 2008, et de Toulouse, les 23-25 octobre 2008*, V. Fromentin, S. Gotteland et P. Payen (éds.), Bordeaux, p. 83-93.
- STOK F. 1999, « Livio e la peste di Siracusa », *Scholia* 2, p. 24-43.
- 2000, « Il lessico del contagio », *Atti del Seminario internazionale di Studi sulla letteratura scientifica e tecnica greca e latina* (Messina, 29-31 ottobre 1997), P. Radici-Colace, A. Zumbo (éds.) Messina, p. 55-89.
- WITKOWSKI J.-A., PARISH L.-C. 2002, « The Story of Anthrax from Antiquity to the Present: a Biological Weapon of Nature and Humans », *Clinics in Dermatology* 20, p. 336-348.